

Plan Paysage

PETR de la vallée de Montluçon et du Cher

Connaissances, enjeux et cartographie

**Le territoire du PETR
Structures paysagères**

Livret 1



Maîtrise d'ouvrage :

PETR Vallée de Montluçon et du Cher

M.Florent CLEMENT, Directeur

@ : vallée.montlucon@wanadoo.Fr

Maîtrise d'œuvre :

Atelier UO paysage et urbanisme

@ : contact@urbi-et-orbi.fr

Pricilla Tétaz, paysagiste conceptrice et urbaniste opqu

Cerise David, paysagiste conceptrice

Jean Noël Mayet, cartographe SIG

Adrien Benne Darses, Diplômé de l'ENTPE - Master Ecole

d'Architecture de Lyon en cours

Juillet-Décembre 2022

Sommaire

Introduction

1 . La structure paysagère du territoire

- | | | |
|------------|---|------|
| 1.1 | <i>La géologie</i> | p.6 |
| 1.2 | <i>Le relief et le réseau hydrographique</i> | p.7 |
| 1.3 | <i>Les implantations urbaines et le maillage viaire</i> | p.8 |
| 1.4 | <i>Les itinéraires pédestres</i> | p.9 |
| 1.5 | <i>Le découpage administratif</i> | p.10 |
| 1.6 | <i>La charpente paysagère</i> | p.11 |

2 . La définition des unités paysagères

- | | | |
|-------------|---|------|
| 2.1 | <i>Les documents cadres</i> | |
| 2 -a | <i>L'Atlas régional des paysages</i> | p.13 |
| 2 -b | <i>L'Atlas départemental des paysages</i> | p.14 |
| 2 -c | <i>Les petites régions agricoles définies par la DDT 03</i> | p.15 |
| 2.2 | <i>Les unités paysagères du PETR</i> | p.16 |

Introduction

Le Plan Paysage et les objectifs de son complément

Le présent Plan Paysage du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher s'inscrit en extension du premier Plan Paysage. Celui-ci portait uniquement sur la Vallée du Cher et la Combraille Bourbonnaise. Le Plan Paysage initial s'est déroulé en trois grandes phases :

- Phase 1 : un diagnostic (janvier à mai 2021)
- Phase 2 : objectifs de qualités paysagères
- Phase 3 : programme d'actions (janvier 2022)

Ce second volet a pour objectif de définir les unités paysagères composant le territoire, de mettre en exergue leurs caractères et de préciser les enjeux paysagers propre à chaque unité. Les phases 2 et 3 du premier Plan Paysage sont communes aux 2 volets du Plan Paysage.

Il concerne ainsi les 62 communes et les 3 EPCI du PETR Vallée de Montluçon et du Cher., à savoir : la Communauté de communes du Pays d'Huriel (12 communes), la Communauté de communes de Commentry-Montmarault-Néris (33 communes), la Communauté de Communes du Pays de Tronçais (15 communes)

L'étude a permis de définir 6 autres unités paysagères dont les composantes seront étudiées :

- Les plateaux du pays d'Huriel et la vallée de la Meuzelle
- Les collines du pays d'Huriel et la vallée de la Magieure,
- Pays de Tronçais,
- Vallée de L'Aumance,
- Pays de Villefranche-d'Allier,
- Pays de Commentry-Montmarault

Le plan de paysage est une démarche volontaire permettant d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier transversal pour l'aménagement et le développement d'un territoire.

Le plan Paysage du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) a pour objectif de constituer un socle pour la révision du SCOT, il pourra être enrichi au cours du temps pour participer à la construction d'un projet de territoire de qualité et garantir dans la durée, la cohérence des différentes interventions sur ce territoire en matière d'urbanisme, de paysage, d'agriculture, de transports, d'infrastructures, et d'énergies renouvelables..

1

La structure paysagère du territoire

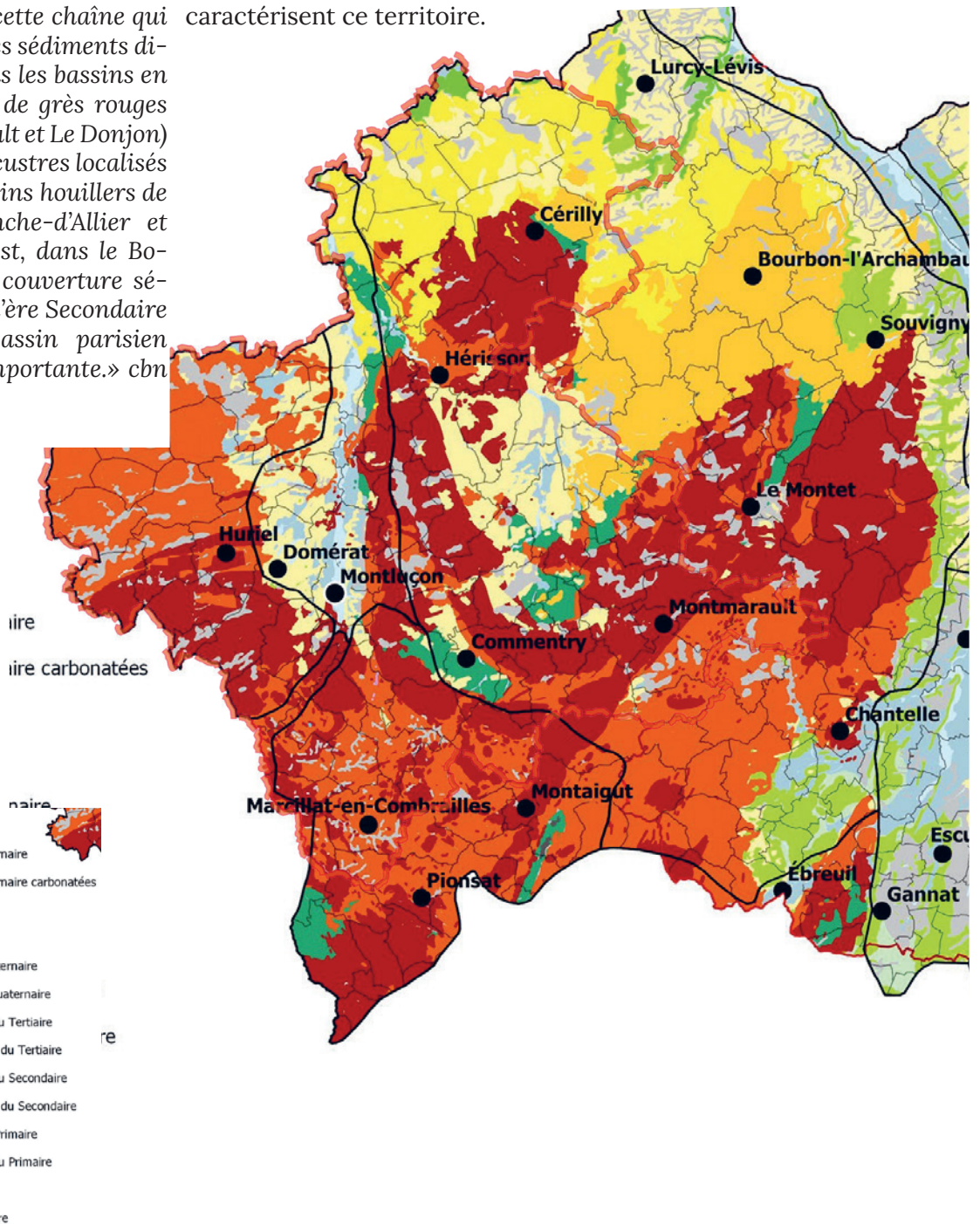


1.1 La géologie

Le territoire du PETR, à l'extrémité ouest du département de l'Allier est marqué par la présence de granit et roches métamorphiques. Son histoire géologique est liée à la formation du massif central.

«L'érosion intense de cette chaîne qui s'ensuit va produire des sédiments divers s'accumulant dans les bassins en extension sous forme de grès rouges (Bourbon-l'Archambault et Le Donjon) ou dans des bassins lacustres localisés le long des failles (bassins houillers de Commentry, Villefranche-d'Allier et Noyant). Au nord-ouest, dans le Bocage Bourbonnais, la couverture sédimentaire datant de l'ère Secondaire (extrémité sud du Bassin parisien formé au Trias) est importante.» cbn Massif Central.

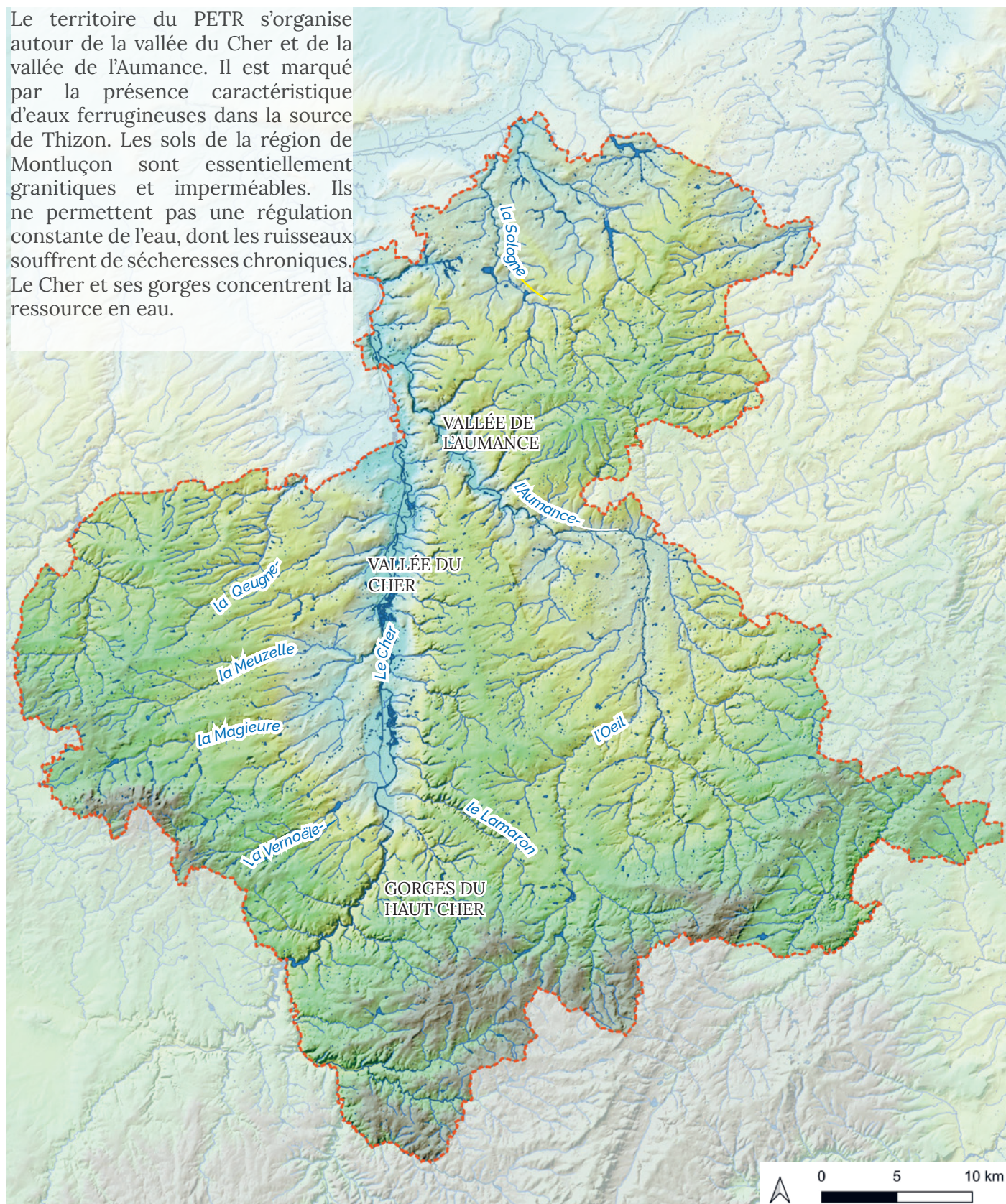
La grande vallée alluviale du Cher entaille ce socle granitique, coupant en deux le territoire du PETR. Des roches sédimentaires et alluvions récents en fond de vallée caractérisent ce territoire.



Carte géologique- Conservatoire botanique national du Massif Central

1.2 Le relief et le réseau hydrographique

Le territoire du PETR s'organise autour de la vallée du Cher et de la vallée de l'Aumance. Il est marqué par la présence caractéristique d'eaux ferrugineuses dans la source de Thizon. Les sols de la région de Montluçon sont essentiellement granitiques et imperméables. Ils ne permettent pas une régulation constante de l'eau, dont les ruisseaux souffrent de sécheresses chroniques. Le Cher et ses gorges concentrent la ressource en eau.



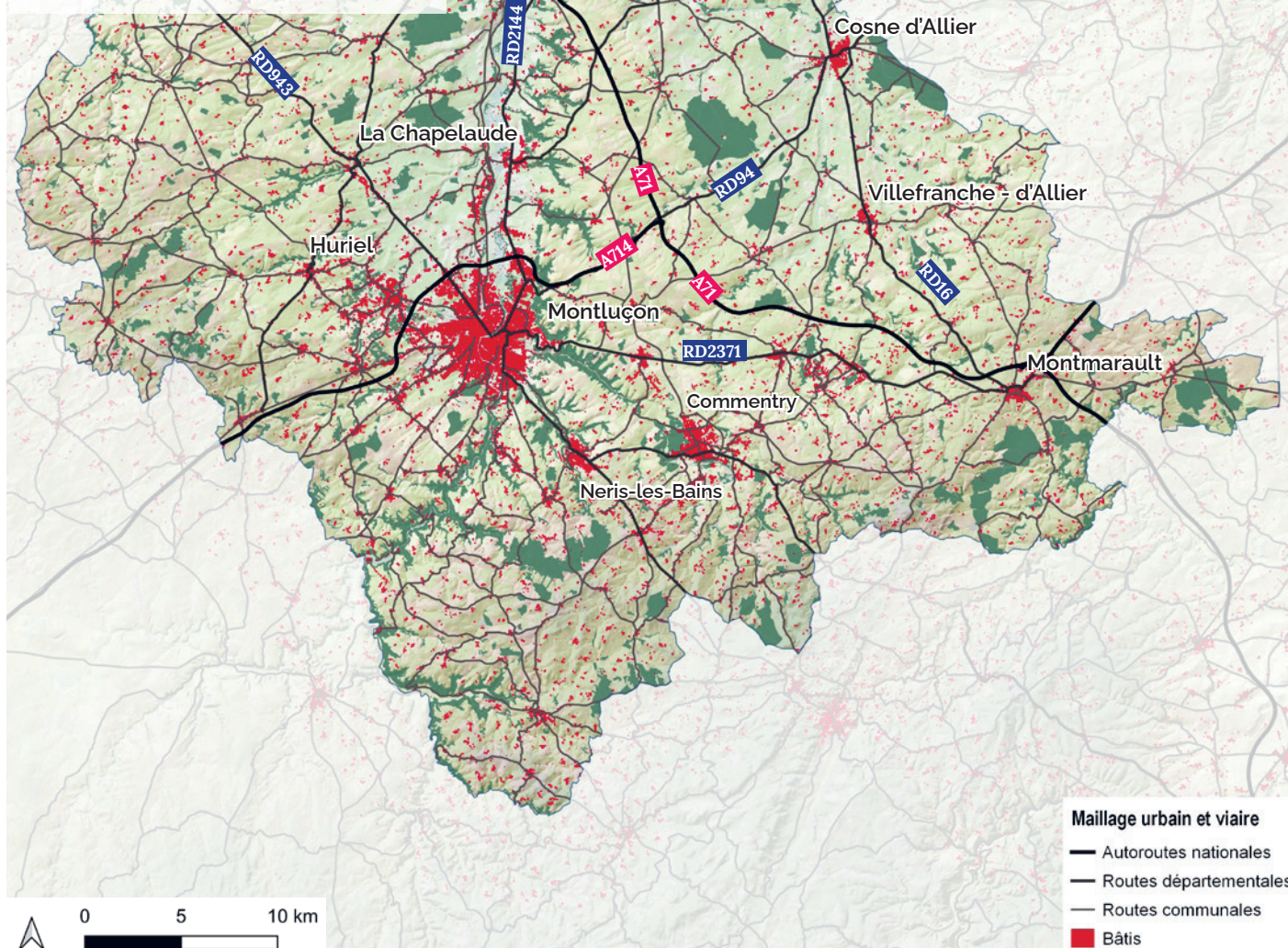
1.3 Les implantations urbaines et le maillage viaire

Un territoire carrefour

Le territoire du PETR est traversé par deux axes majeurs : l'A71 reliant Orléans à Clermont-Ferrand et la RCEA empruntant la RN79 et l'A71. Montmarault au carrefour de la RN79 et de l'A71, constitue un lieu d'entrée majeur du territoire.

Montluçon, à la croisée de ces 2 axes occupe une position rayonnante à l'échelle du territoire du PETR - point de convergence de nombreux axes départementaux.

Les villes et bourgs principaux de ce territoire se sont développés au carrefour d'axes routiers : Ainay-le-Château, Cerilly, Cosne d'Allier, Commentry, Huriel.



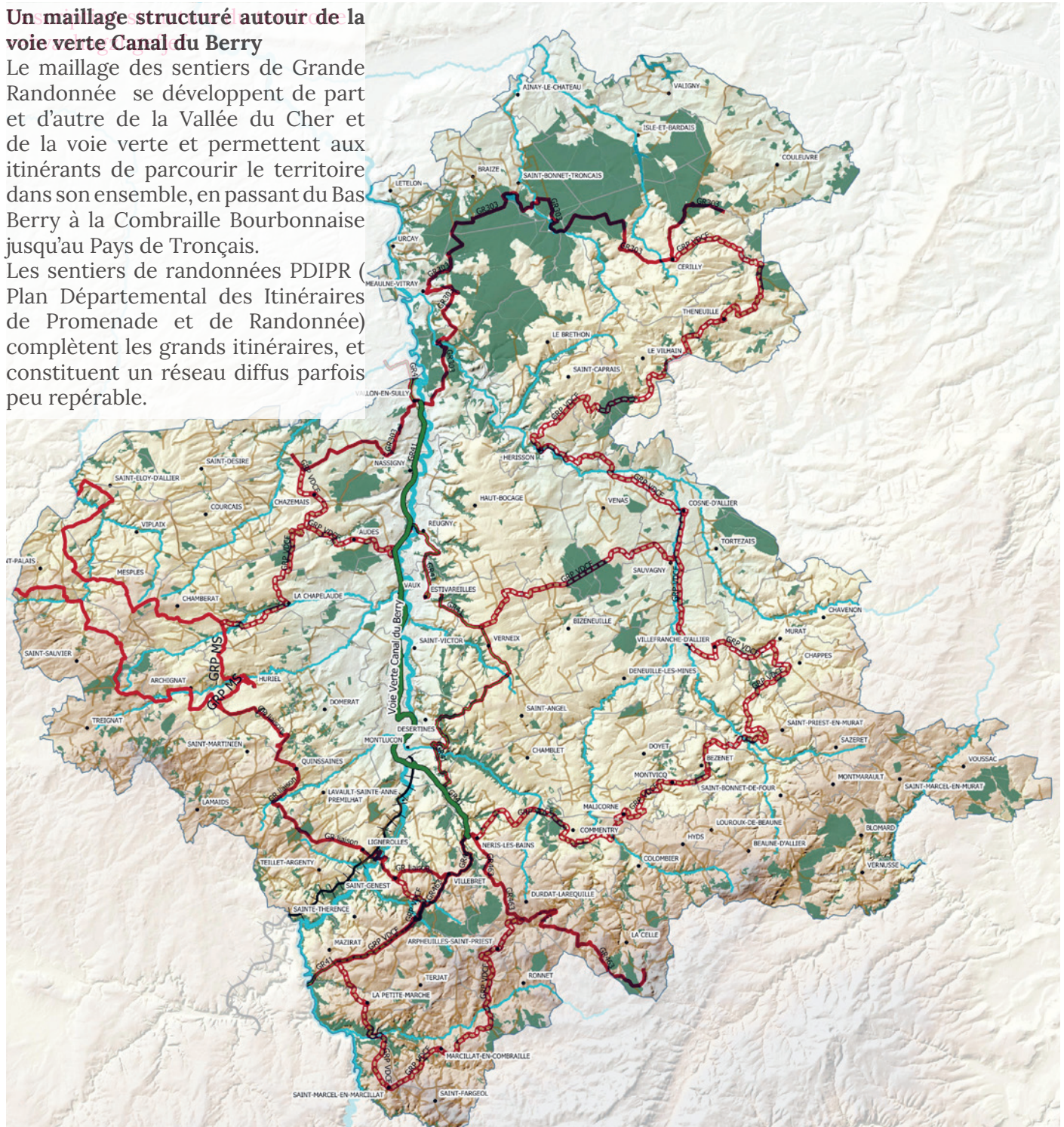
Carte du maillage viaire - Source : Atelier UO SIG - BDD

1.4 Les itinéraires pédestres

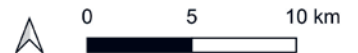
Un maillage structuré autour de la voie verte Canal du Berry

Le maillage des sentiers de Grande Randonnée se développent de part et d'autre de la Vallée du Cher et de la voie verte et permettent aux itinérants de parcourir le territoire dans son ensemble, en passant du Bas Berry à la Combraille Bourbonnaise jusqu'au Pays de Tronçais.

Les sentiers de randonnées PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) complètent les grands itinéraires, et constituent un réseau diffus parfois peu repérable.



- Itinéraires sentiers**
- Voie Verte Canal de Berry
 - - - GR de Pays
 - Sentier de Grande Randonnée
 - Sentiers randonnées PDIPR
 - + ch. de fer de Montluçon

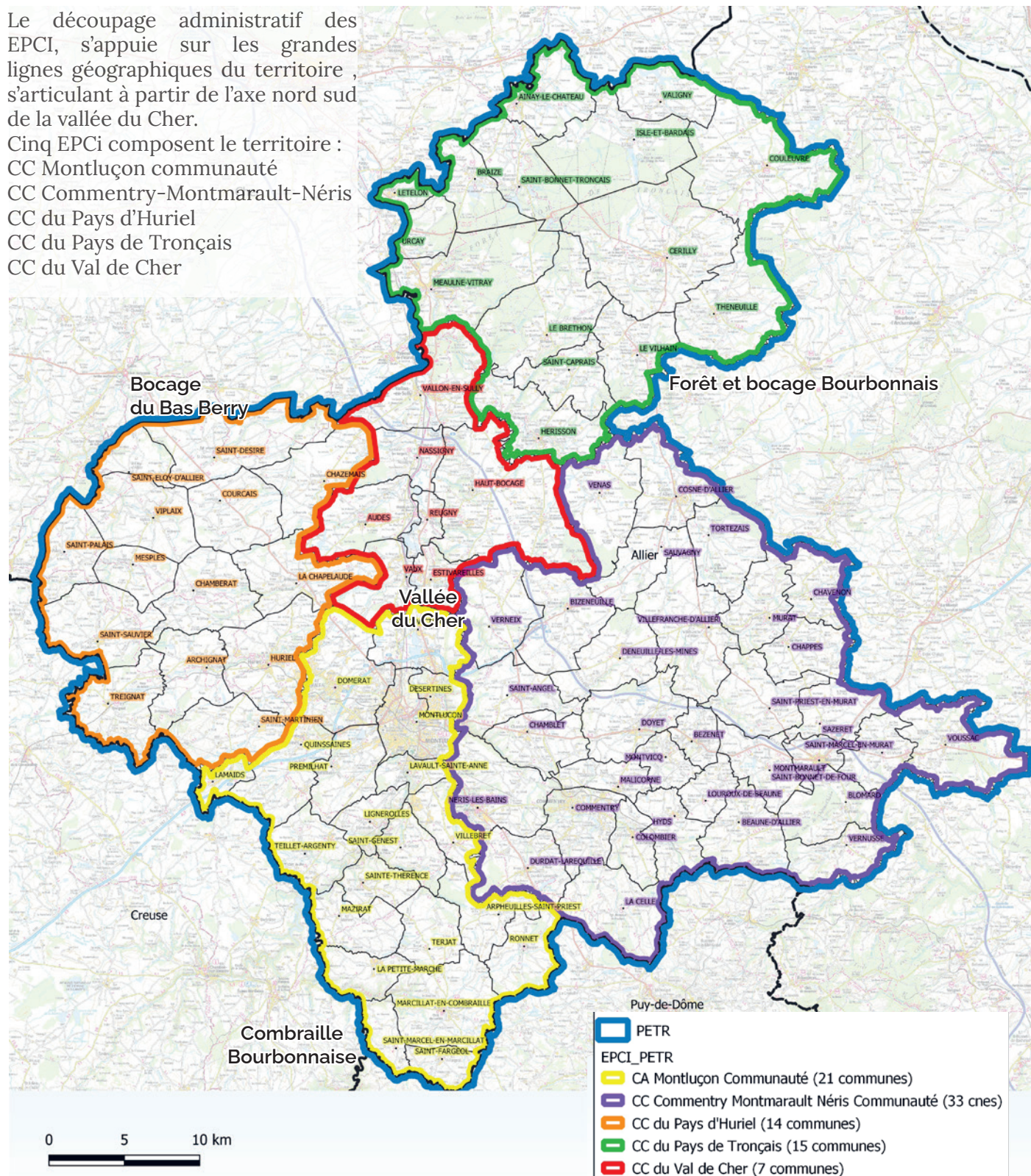


Carte des itinéraires pédestres - Source : Atelier UO SIG - BDD

1.5 Le découpage administratif

Le découpage administratif des EPCI, s'appuie sur les grandes lignes géographiques du territoire, s'articulant à partir de l'axe nord sud de la vallée du Cher.

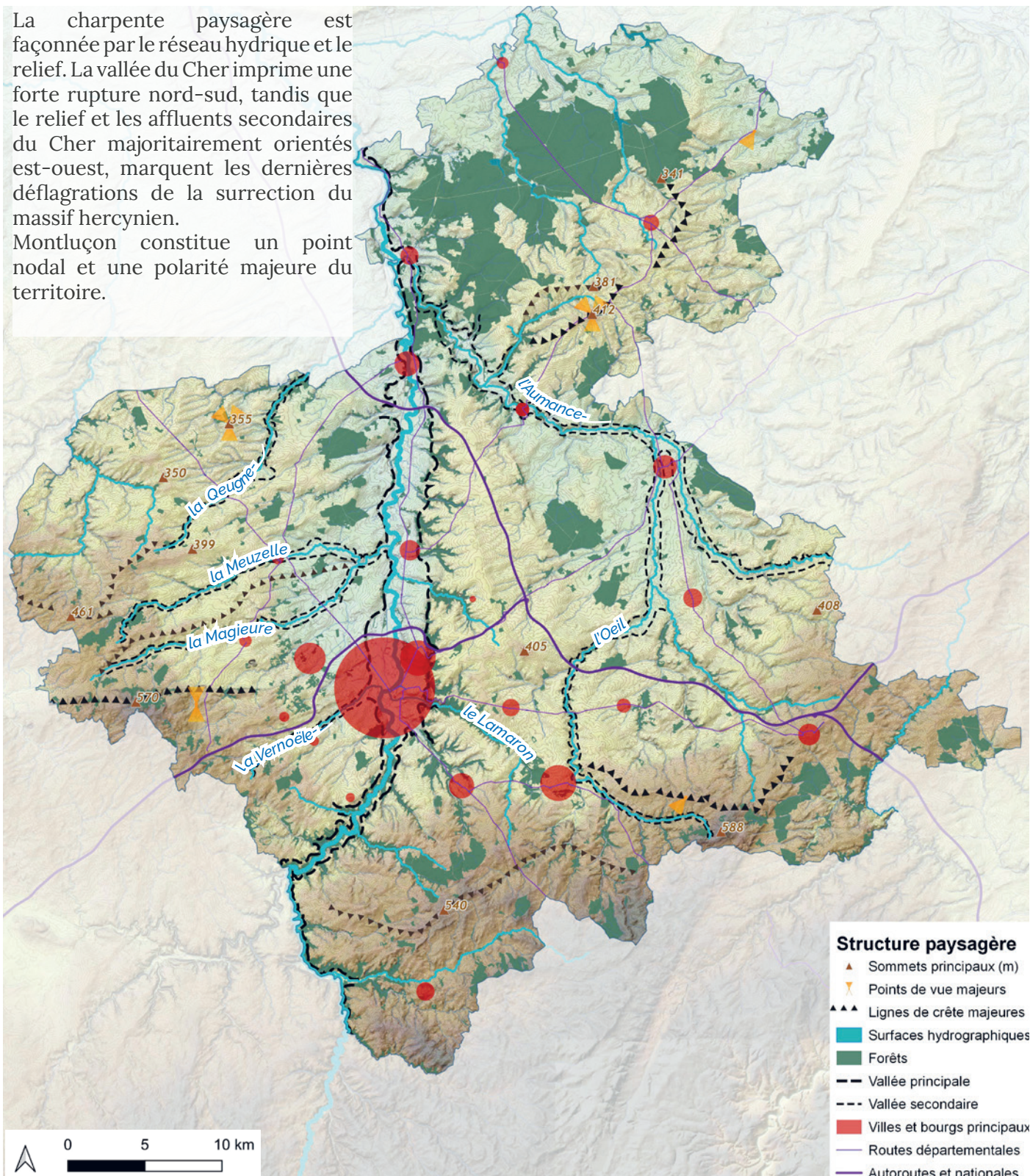
Cinq EPCI composent le territoire :
 CC Montluçon communauté
 CC Commentry-Montmarault-Néris
 CC du Pays d'Huriel
 CC du Pays de Tronçais
 CC du Val de Cher



Carte du découpage administratif du SCOT- Source : SCOT

1.6 La charpente paysagère

La charpente paysagère est façonnée par le réseau hydrique et le relief. La vallée du Cher imprime une forte rupture nord-sud, tandis que le relief et les affluents secondaires du Cher majoritairement orientés est-ouest, marquent les dernières déflagrations de la surrection du massif hercynien. Montluçon constitue un point nodal et une polarité majeure du territoire.



Carte de la charpente paysagère - Source : Atelier UO SIG - BDD

2

La définition des unités paysagères



Les documents cadre : une imbrication d'échelle, du territoire régional au territoire du PETR

L'Atlas régional des paysages (2019)

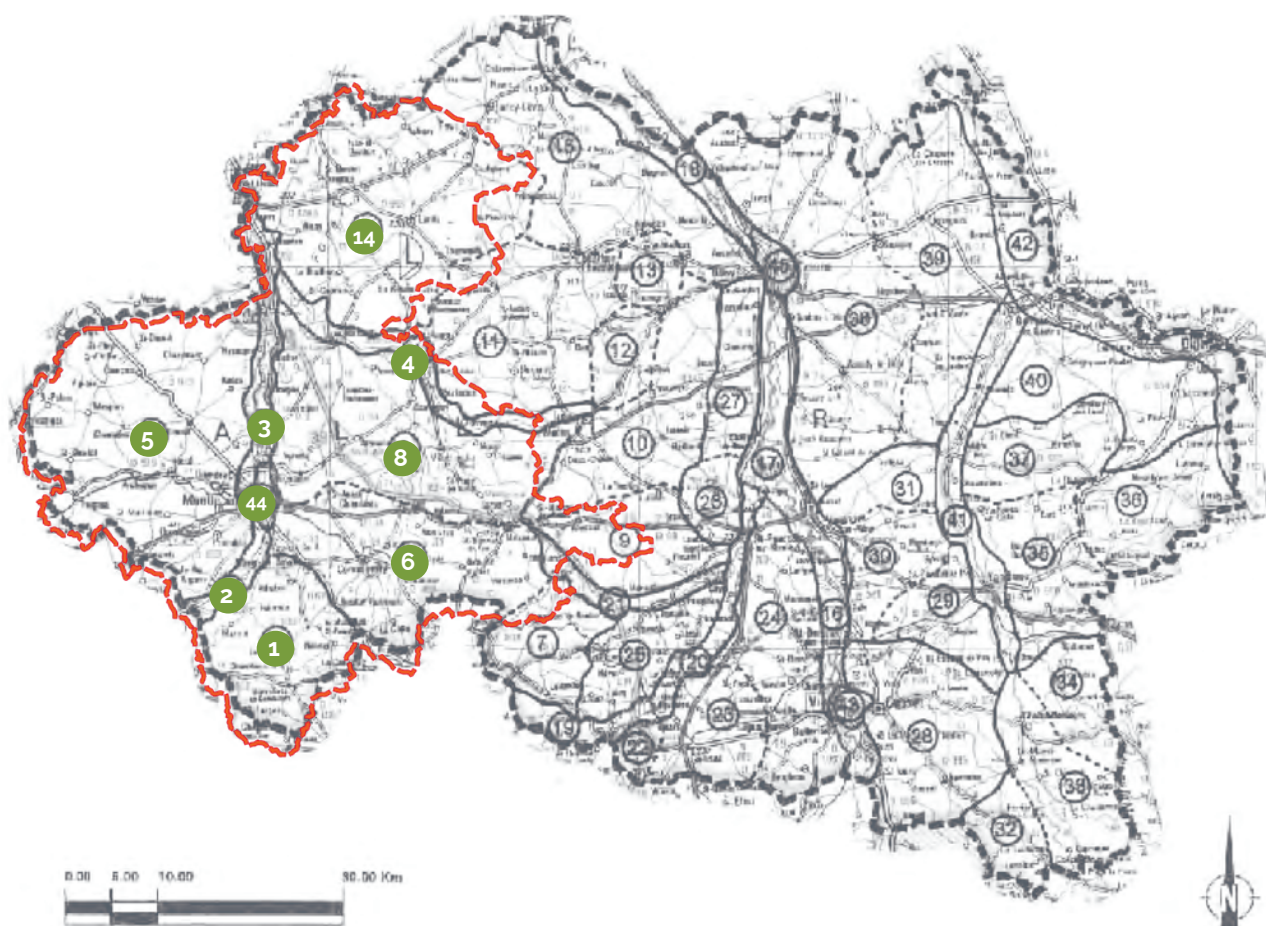
- L'atlas régional comprend **8 familles de paysage** dont 2 sont présentes sur le périmètre du PETR; ce sont « 2 - Grandes vallées et Plaines du Cher, de Loire et d'Allier » et « 3- Montagnes et plateaux du Massif Central »
- Ces familles sont **décomposées en ensembles de paysage** dont 4 d'entre eux concernent le territoire d'étude : 2.01-Bocage du Bas-Berry; 2.02- Vallée du Cher; 2.03-Forêt et bocage Bourbonnais et 3.01-Combraille Bourbonnaise



Carte du périmètre de de du PETR à l'échelle de l'Atlas régional

L'Atlas départemental des paysages (1995)

- 9 unités paysagères ont été identifiées par l'atlas départemental sur le territoire du PETR.
- Cet atlas est en cours de révision par la DDT de l'Allier, mais à ce jour, les unités paysagères n'ont pas été définies.



..... Périmètre du PETR

Unités paysagères :

1 Le Bocage des Combrailles

Les vallées

2 La vallée du Cher au sud de Montluçon

3 La vallée du Cher au nord de Montluçon

4 La vallée de l'Aumance

5 Le Bocage Bourbonnais

6 Le pays des Châtaigniers

8 Le pays de Commentry

14 Le pays de Villefranche d'Allier

14 Le pays du Tronçais

Les entrées de Villes

44 Montluçon

Source : Atlas départemental des paysage (1955)

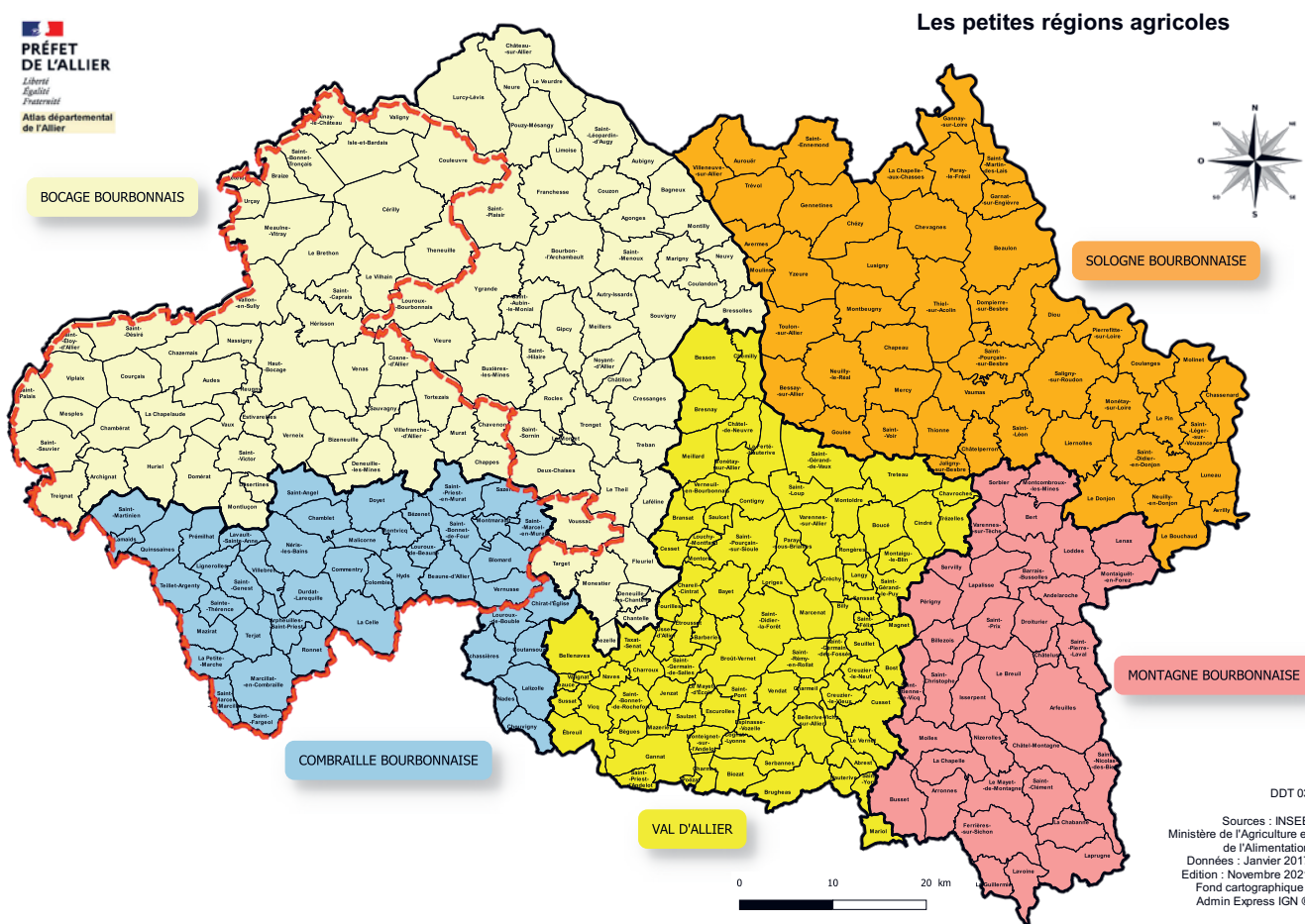
Les petites régions agricoles (définies par la DDT 03)

Les petites régions agricoles ont été délimitées en 1956 et mises à jour régulièrement. Chaque région agricole est définie par un ensemble de communes ayant des caractères agricoles similaires.

2 petites régions agricoles sont représentées sur le territoire du PETR :

Le Bocage Bourbonnais¹ : « C'est surtout une zone d'élevage, plutôt spécialisée dans la production de bovins maigres de race charolaise et d'agneaux de boucherie, avec également quelques petits bassins laitiers. En plein coeur du Bocage, l'industrie de la viande de Villefranche d'Allier a une place de choix dans l'économie agricole du département.»

La Combraille Bourbonnaise¹ : « est un long plan incliné qui donne l'impression de transition entre les paysages du Bocage du nord et les montagnes du Massif Central au sud. L'altitude peut avoisiner 700 m. Les sols, formés sur collines granitiques, sont d'épaisseur variable suivant la pente. Cette région est caractérisée surtout par la présence prépondérante d'élevages de bovins charolais. L'élevage hors sol est également en développement.»



Source : Préfecture de l'Allier - Petites Régions Agricoles - 02/12/2021

----- Périmètre du PETR

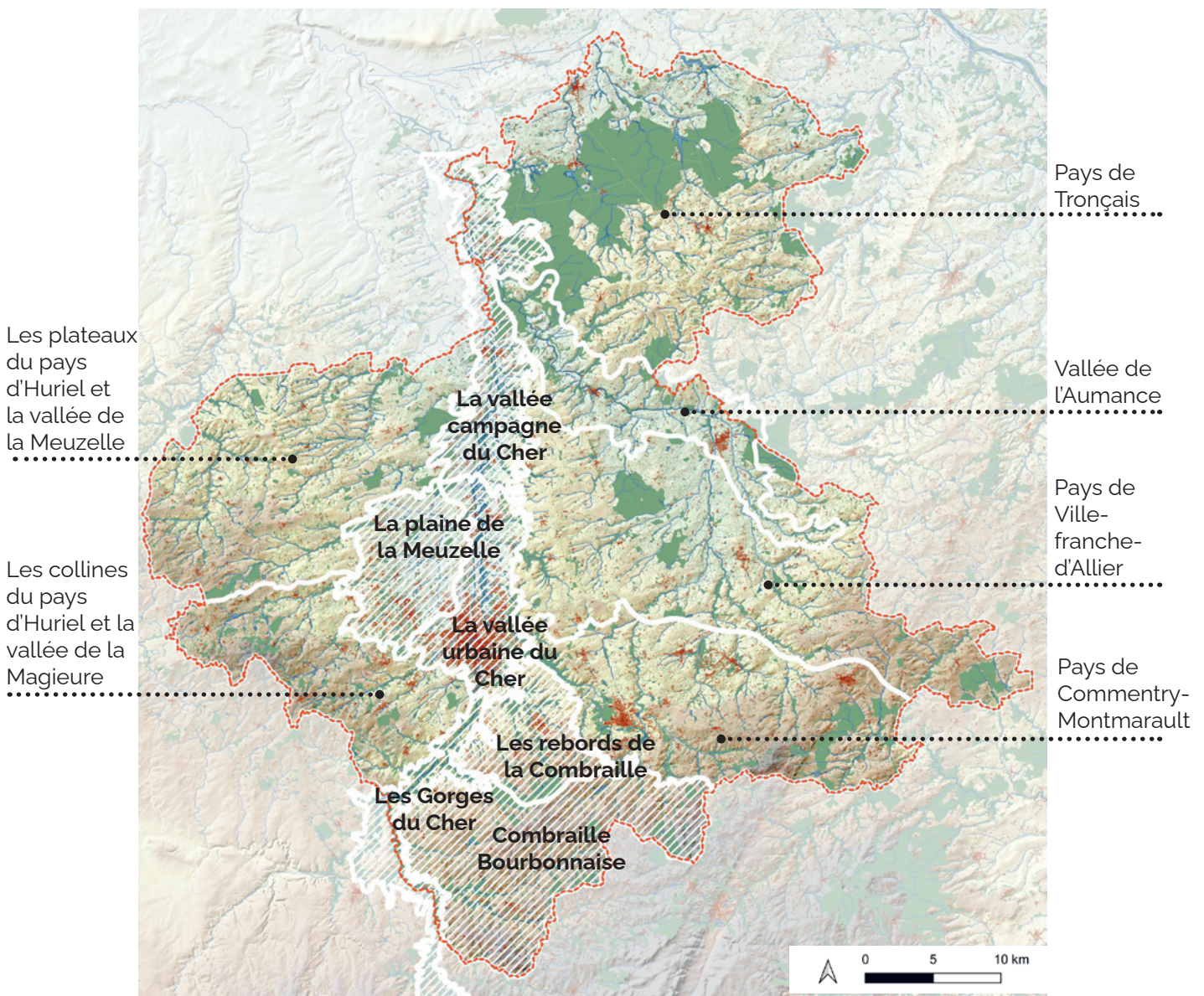
Petites régions agricoles :

Le Bocage Bourbonnais

La Combraille bourbonnaise

Les unités paysagères du PETR

- La première phase du plan paysage s'est concentrée sur 2 des 4 ensembles de paysage pour en définir 7 unités paysagères : la vallée campagne du Cher, La plaine de la Meuzelle, la vallée urbaine du Cher, les Gorges du Cher, les rebords de la Combraille, la Combraille Bourbonnaise ainsi que les franges du plateau Bourbonnais.
- Cette seconde partie du plan paysage nous a amené à définir 6 autres unités paysagères : Les plateaux du pays d'Huriel et la vallée de la Meuzelle, Les collines du pays d'Huriel et la vallée de la Magieure, Pays de Tronçais, Vallée de l'Aumance, Pays de Villefranche-d'Allier, Pays de Commeny-Montmarault.
- L'unité paysagère «des franges du plateau Bourbonnais» a été supprimée pour être repensée en deux nouvelles unités.
- L'ensemble du diagnostic portant sur ces unités paysagères est présenté dans un second livret , constituant la deuxième partie de l'extension du plan paysage.



Carte de la définition des unités paysagères Source : Atelier UO - effectué sous SIG

